

GITE de la MONTJOIE (asso loi 1901)

rue des Montaudins

45560 ST DENIS en VAL

Coordonnées GPS : 47° 53' 23N

06 32 28 27 56

1° 59' 38E

Site internet : [www.lamontjoie45.fr](http://www.lamontjoie45.fr) e-mail : [lamontjoiegite45@gmail.com](mailto:lamontjoiegite45@gmail.com)

## REGLEMENT GENERAL D'UTILISATION

### 1. DESCRIPTIF DE LA SALLE ET MATERIEL MIS A DISPOSITION

→ Situation : rue du Bailly Groslot, levée de la Loire, rive Sud, suivre fléchage du centre bourg ou D 951 (suivre les fléchages)

► Salle de 70 m2 environ, équipée de :

- \* 13 tables pliantes
- \* 71 chaises pliantes
- \* 1 chariot stockage pour les tables
- \* 2 chariots stockage pour les chaises

**Les tables doivent être obligatoirement ouvertes et fermées à plat, voir conditions d'utilisation sous chaque table**

► Un espace cuisine équipé de :

- \* un réfrigérateur + un congélateur
- \* un four micro ondes
- \* une cuisinière avec four électrique et feux de cuisson gaz
- \* une bouilloire électrique
- \* 1 escabeau
- \* vaisselle prévue pour 60 personnes (inventaire spécifique affiché)
- \* un percolateur 48 tasses
- \* une cafetière électrique
- \* évier

**Un couloir avec 1 réfrigérateur, 1 congélateur, 1 chariot linge propre, 1 chariot linge sale**

### 2. DESCRIPTIF DU REZ de CHAUSSEE ET MATERIEL MIS A DISPOSITION

► 2 WC + 1 urinoir + 1 lavabo 1 portant avec cintres

► Les chambres n° 1 et 2 sont équipées d'une douche et un lavabo ; chaque lit possède 1 matelas, 1 housse de matelas, 1 couette, et 1(2) oreiller avec housse de protection

► Au RdC, la chambre n° 1 : 1 couchage de 140 et en mezzanine 3 couchages de 80  
la chambre n° 2 : 1 couchage de 90, accès handicapé

### 3. DESCRIPTIF DU 1 er NIVEAU ET MATERIEL MIS A DISPOSITION

► 3 WC

► Les chambres n°3 à n°9 sont équipées d'une douche et d'un lavabo ; chaque lit possède 1 matelas, 1 housse de matelas, 1 couette et 1 ou 2 oreillers avec housse de protection

► Les chambres n°3 et n° 9 : 1 couchage de 140 et 1 couchage de 80 (superposé)

► Les chambres n°4, n°5, n°6 et n°7 : 4 couchages de 80 dont 2 superposés

► La chambre n°8 : 2 couchages de 80 dont 1 superposé

### 4. DESCRIPTIF DU 2 ème NIVEAU ET MATERIEL MIS A DISPOSITION

► Une chambre n°10 : 4 couchages de 80 dont 2 superposés

► La chambre n°11, 1 couchage de 140 et un couchage de 80

► La chambre n°12, 1 couchage de 140 et 1 couchage de 80 superposé

► Une salle toilettes équipée de 3 douches, 2 WC, 2 lavabos

► Une pièce rangement avec 3 armoires fermées et 1 évier

Mise à disposition de 2 pelles, 2 seaux, 4 balais dont 1 grand, 3 balais brosse, 1 raclette et 2 seaux de lavage

### 5. CRENEAUX D'UTILISATION et MANIFESTATIONS AUTORISEES

► En fonction des termes du contrat.

► Toutes manifestations familiales, séminaires, repas associatif, etc... pour un maximum de 70 personnes pour la salle et 40 en couchage.

### 6. RESERVATION et REMISE des CLES

► **Les réservations** sont acceptées dans l'ordre de leur arrivée à l'adresse indiquée sur le contrat ; elles sont définitives à la réception des arrhes représentant les 30 % du montant de la location en vigueur ; le solde est versé lors de la remise des clés.

► **L'assurance** : la fourniture d'une attestation garantissant les dommages susceptibles d'être commis par les personnes présentes lors des manifestations sera exigée.

► **Les désistements** : les arrhes ne sont pas remboursées.

### 7. DISPOSITIONS COMMUNES

► **Interdiction** de fumer dans tout le gîte

► L'accès **des animaux** est **interdit** dans le gîte

► La mise en place et l'usage des draps et taies d'oreiller mis à disposition est **obligatoire**, même avec un **duvet**

► **Ne pas utiliser de fumigènes dans la salle**

► **Le Contrat**

Un contrat de location est remis à chaque utilisateur. Celui-ci atteste avoir pris connaissance des lieux et déclare se conformer au règlement général d'utilisation et de le faire respecter auprès de ses invités.

► **La Caution**

La remise d'un chèque de caution de 2500 € est exigée à la remise des clés du gîte.

\* **La caution est conservée** : pour toute dégradation constatée lors de l'état des lieux final.

Les travaux de remise en état seront facturés à l'utilisateur :

\* soit selon le coût de l'intervention si les réparations sont effectuées par une entreprise,

\* soit selon une estimation réalisée par le responsable incluant fournitures si les réparations sont

réalisées par nos soins.

- Voici quelques exemples de dégradations qui ont nécessité une réparation ou un remplacement :

- sanitaires bouchés,
- extincteur dégonflé,
- vitre cassée,
- perte de clés,
- tri sélectif non effectué,
- déclenchement de l'alarme par jeu, par erreur ou par un fumeur : **60 €**
- plafond abîmé,
- fixation des radiateurs arrachée, radiateurs cassés
- plantations détériorées,
- présence de mégots sur le terrain extérieur
- fléchage « sauvage » non récupéré

**La caution sera détruite** après acquittement des sommes éventuellement dues.

**ATTENTION ! Lors de votre séjour, vérifiez la fermeture des fenêtres et portes de secours afin d'éviter l'intrusion de visiteurs indésirables.**

### 7. OBLIGATIONS DE L'UTILISATEUR

► Le **nettoyage complet** du gîte doit être effectué par l'utilisateur, les produits ne sont pas fournis.

Vider les poubelles dans les chambres, les WC, le couloir et la cuisine.

► Les lits ne doivent pas être déplacés,

► En hiver, les radiateurs des chambres doivent rester allumés

► En toute occasion, les issues de secours du gîte doivent rester fermées mais accessibles en permanence,

► Les éléments de décoration ou tout autre apport auront fait l'objet d'une attention particulière pour les risques occasionnés (en particulier l'incendie), ne pas utiliser de scotch. Merci d'utiliser les crochets mis à votre disposition.

► S'assurer en fin d'utilisation, de la fermeture des portes, fenêtres et des lumières, (mais laisser les rideaux et stores ouverts) laisser le réfrigérateur et le congélateur en fonction.

Veillez au :

- Stationnement dans les zones affectées (aucun véhicule sur le terre-plein et terrasse devant le gîte)

- Fonctionnement du chauffage, (sans les fenêtres ouvertes) (ne jamais éteindre les chauffages GAZ)

- Nuisances sonores à l'extérieur au-delà des normes ; **NE PAS KLAXONNER** lors de vos départs en pleine nuit

- Utilisation d'appareils électriques en bon état ou surcharge des prises....

**Apporter des produits, éponges et torchons pour la vaisselle, des produits pour les sanitaires et des produits et serpillières pour les sols ainsi que des allumettes, du papier hygiénique et des grands sacs poubelle.**

► Signer conjointement l'état des lieux initial

► Pour tout problème durant l'utilisation, téléphoner **immédiatement** au **06 32 28 27 56**

► Merci de signaler toutes remarques ou doléances sur notre site : [lamontjoiegite45@gmail.com](mailto:lamontjoiegite45@gmail.com).

Je soussigné.....déclare avoir effectué conjointement l'état des lieux, pris connaissance du règlement et d'organiser le respect de règlement avec mes invités.

Lu et approuvé, le.....

Signatures,

L'utilisateur : .....La Montjoie : .....

Observations :